

J'établi mon projet professionnel avec mon conseiller de retour à l'emploi.

Je me renseigne sur le marché luxembourgeois pour étudier les opportunités complémentaires à ma recherche en France.

J'ai des opportunités. Je vérifie que le travail au Luxembourg sera possible en fonction de ma vie de famille (transport, garde des enfants).

Je prépare mon CV. Je vois avec mon conseiller pour évaluer mon niveau de langue. Je verrouille mes réseaux sociaux. Je m'inscris à différents jobboards.

Une offre m'intéresse. Je prépare un mail de motivation synthétique et j'envoie mon CV

Vous êtes convoqué ?
Bravo, vous avez fait 80 % du chemin. Votre profil intéresse. Préparez-vous pour votre entretien. Vérifiez les conditions de transports. On vous souhaite bonne chance !



Candidater au Luxembourg

Comment chercher une offre d'emploi ?
Il existe plusieurs canaux de recherche sur le marché visible de l'emploi.

LES JOBBOARDS PUBLICS :
Ils sont au nombre de trois.

> Pôle Emploi

Emploi store - filtre « Luxembourg frontalière » : <https://candidat.pole-emploi.fr/offres>

> ADEM

<https://adem.public.lu/fr/demandeurs-demploi/consulter-offres-demploi/adem-jobboard.html>

> EURES

<https://europa.eu/eures>

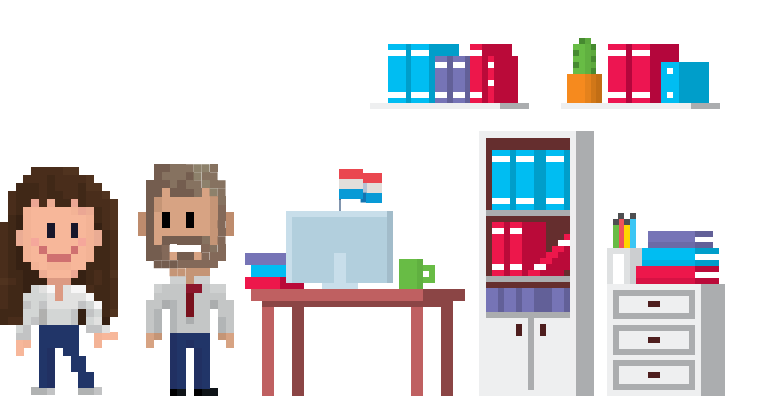
LES JOBBOARDS PRIVÉS :
Il existe différents moteurs de recherche d'emplois privés au Luxembourg. Parmi les plus connus, vous pouvez utiliser (liste non exhaustive) :

- <https://en.jobs.lu/>
- <https://www.monster.lu/>
- <https://lu.indeed.com/>
- <https://www.optioncarriere.lu/>
- <https://www.moovijob.com/>

Notez que Moovijob organise des forums de recrutements toute l'année, c'est également un moyen de vous créer des opportunités professionnelles au Luxembourg.

VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?
Il existe une plateforme qui centralise les offres d'emploi dans la fonction publique luxembourgeoise. Attention, certaines offres sont réservées aux seuls résidents luxembourgeois, d'autres aux ressortissants européens, ou à tout candidat. <https://govjobs.public.lu/fr.html>

LES CANDIDATURES SPONTANÉES
Elles ne sont pas à négliger. Elles peuvent vous donner certaines opportunités professionnelles dans la mesure où les recruteurs vont piocher dans leur base de CV disponibles !
Pour pouvoir cibler les entreprises luxembourgeoises en fonction d'une zone géographique et d'un secteur d'activité déterminés, utilisez les pages professionnelles luxembourgeoises www.editus.lu.
Enfin retrouvez sur le site des statistiques publiques <https://statistiques.public.lu/> les principaux employeurs luxembourgeois !



VOUS ÊTES CONVOQUÉ À UN ENTRETIEN ?
Félicitations ! Si l'entreprise vous contacte, c'est que votre profil intéresse. Vous avez déjà fait une grosse partie du chemin.

Quelques derniers conseils :

- ayez une tenue vestimentaire adaptée le jour de l'entretien,
- venez en avance et anticipez les conditions de transports,
- prenez un CV et vos références professionnelles le jour J,
- n'hésitez pas à vous renseigner sur l'entreprise via les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn par exemple) ou par la presse spécialisée (Paperjam),
- montrez une nouvelle fois votre intérêt pour l'offre,
- n'hésitez pas à demander quand vous aurez un retour après l'entretien.



EURES est un réseau européen créé en 1993 par la Commission européenne avec l'objectif de favoriser la libre circulation et la mobilité dans l'Espace économique européen. <https://ec.europa.eu/eures>

Conduite du projet et rédaction CRD EURES / FRONTALIERS Grand Est
11, Rue Claude Chappe
57070 Metz Technopôle
Tél. : +33 (0)3 87 20 40 91
contact@frontaliers-grandest.eu
<https://frontaliers-grandest.eu>



Dépôt légal
ISBN : 978-2-38432-034-9
EAN : 9782384320349
Janvier 2024

Avec le soutien financier de la Région Grand Est et de la Commission européenne



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne.

Cette fiche est cofinancée par l'Union européenne et la Région Grand Est. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Région Grand Est. Ni l'Union européenne, ni la Région Grand Est ne peuvent en être tenues pour responsables.



Cofinancé par l'Union européenne



Pour tout approfondissement ou toute question particulière, n'hésitez pas à contacter notre service juridique à l'adresse : juridique@frontaliers-grandest.eu.

Toutes les informations contenues dans cette fiche ont uniquement une portée générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique.

Elles ont une valeur informative et ne peuvent donc être considérées comme des documents faisant juridiquement foi.

Elles ne créent dès lors aucun droit ou obligation autre que ceux qui découlent des textes juridiques nationaux légalement adoptés et publiés ; seuls ces derniers font foi.

Les informations communiquées n'engagent pas la responsabilité du CRD EURES/Frontaliers Grand Est et de ses financeurs.

Bien que notre objectif soit de diffuser des informations actualisées et exactes, nous ne pouvons en garantir le résultat, les sujets traités faisant l'objet de modifications légales et réglementaires fréquentes.

Toute reproduction / impression intégrale ou partielle de ce document sans l'autorisation de FRONTALIERS GRAND EST est strictement interdite.

Quelques informations importantes

Si le Luxembourg est le plus petit pays de l'Union européenne, c'est aussi le territoire qui connaît l'évolution du nombre d'emplois la plus importante d'Europe.

En 2023, le Luxembourg compte plus de 220 000 travailleurs frontaliers, dont 120 000 sont des résidents français.

Il n'y a pas moins de 170 nationalités qui travaillent tous les jours dans des grands groupes et institutions européennes basés à Luxembourg.

Le Luxembourg est connu pour ses activités de finances, d'assurances qui en ont fait une des 20 meilleures places financières mondiales.

Mais c'est aussi des opportunités dans beaucoup d'autres secteurs : commerce, industrie, restauration et bien d'autres.

À titre de résident français, vous devez considérer le Luxembourg comme une opportunité professionnelle en parallèle de vos recherches sur le territoire français. Le droit européen vous protège en matière de retraite : dès que vous travaillez un an dans un pays européen, vous avez droit à une retraite de ce pays. Aucune cotisation de perdue.

Vous pouvez envisager le Luxembourg à court, moyen ou long terme.

Que ce soit pour une candidature au Luxembourg comme en France, vous devez être organisé dans votre recherche d'emploi.

Puis-je travailler au Luxembourg ?

C'est une question relativement basique mais qui a son importance.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne, vous pouvez travailler au Luxembourg sans avoir besoin d'un permis ou d'une autorisation de travail.

En revanche, si vous êtes ressortissant de pays tiers, vous devez :

- obtenir un permis de travail complet,
- effectuer une demande de dispense de permis de travail.

Vous ne pouvez pas travailler au Luxembourg avec votre autorisation de travail française !

Le cas de la dispense de permis de travail est relativement spécifique. Il est nécessaire que le ressortissant de pays tiers ait un lien familial avec un ressortissant européen travaillant au Luxembourg.

Par exemple : un ressortissant américain habite en France. Il est marié à une allemande qui travaille au Luxembourg. Il peut effectuer une demande de dispense aussi longtemps que sa femme travaille au Luxembourg.

Dans tous les autres cas, un permis de travail devra être demandé.

Cela signifie que vous devrez obtenir une promesse d'embauche de votre futur employeur.

Afin de ne pas rater votre chance, préparez, avant votre recherche d'emploi au Luxembourg, les documents nécessaires pour l'obtention d'un titre de séjour. Vous pouvez les retrouver sur notre site www.frontaliers-grandest.eu

Les risques

Si jamais vous travaillez au Luxembourg sans autorisation, vos cotisations sociales pour votre future retraite, vos droits à la maladie ou encore pour éventuel chômage seront perdus.

En cas d'accident de travail, vous rencontrerez des difficultés de prise en charge.

Votre CV

Les recruteurs reçoivent des centaines de CV pour une seule offre d'emploi.

Face à cette avalanche de candidatures, ils ne prendront que quelques minutes pour lire le vôtre.

Votre CV doit devenir votre carte de visite par excellence pour attirer les recruteurs.

Le CV luxembourgeois ne diffère pas d'un CV français traditionnel.

Pour que votre CV soit optimum, vous devez :

- donner un titre à votre CV ;
- le personnaliser ;
- miser sur la sobriété ;
- bannir les mensonges ;
- faire figurer vos références professionnelles ;
- éviter les fautes.

SUR LA FORME DU CV



Il n'y a pas forcément de critères spécifiques. Malgré tout, le retour des recruteurs au Luxembourg s'oriente vers un CV à deux colonnes et contenir une à deux pages.

Vérifiez que votre CV soit harmonisé en police d'écriture. Envoyez votre CV de préférence en format PDF en donnant un titre au fichier (par ex. CV.nom.prénom.pdf)

Utilisez une adresse e-mail réservée pour votre recherche d'emploi et vos contacts professionnels.

En effet, le risque d'utiliser une adresse e-mail générique est que vos candidatures soient noyées dans vos mails quotidiens. **Optez pour une adresse unique pour vos candidatures.**

Veillez à ne pas avoir une adresse e-mail fantaisiste : une simple adresse format « **prénom.nom@hbergeur.fr/com** » sera parfaite.

Créez-vous une rubrique « Compétences ». Elle permettra au recruteur de voir au premier coup d'œil si vous avez les compétences nécessaires pour l'emploi sur lequel vous vous positionnez.

Lesquelles mentionner ? Regardez tout simplement les compétences mentionnées dans l'offre de l'emploi ! Vous les avez ? Inscrivez-les !

Votre niveau de langue sur votre CV

Il est important de faire apparaître clairement votre niveau de langue sur votre CV.

Vous devez cependant bannir absolument :

- les mentions « lu, écrit, parlé » ;
- les présentations avec curseur.

Afin qu'un recruteur puisse déterminer votre niveau de langue, vous devez utiliser le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Ce cadre détermine votre niveau avec un classement qui va de A1 à C2.

Vous souhaitez faire évaluer votre niveau de langue ? Pôle emploi Grand Est peut vous proposer une évaluation linguistique gratuite via la plateforme ELAO. Parlez-en à votre conseiller !

Si vous ne respectez pas le cadre européen, votre CV risque de ne pas être retenu par un recruteur.

Pire, une intelligence artificielle qui pourrait préanalyser votre profil écartera votre CV avant même qu'il arrive chez le recruteur, car vos compétences linguistiques ne seront pas clairement établies !

Quelles langues sont pratiquées au Luxembourg ?

Bienvenue au Luxembourg

Thank you very much !

Au Luxembourg, il y a trois langues officielles : l'allemand, le français et le luxembourgeois.

En fonction du secteur d'activité où vous allez postuler, certaines langues seront pratiquées.

- Le français est la langue du secteur du commerce, ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration.

- La langue anglaise est la langue véhiculaire du fait de l'importante communauté internationale au Luxembourg. La pratique de l'anglais sera nécessaire dans les institutions européennes, dans le domaine bancaire et industriel. Ce sera également la langue de communication des grands groupes implantés au Grand-Duché.

- L'allemand est une langue qui sera exigée dans les administrations publiques, ainsi que dans les groupes allemands implantés au Luxembourg, comme dans les activités scientifiques.

- Enfin le luxembourgeois peut être exigé dans certains secteurs (notamment dans la santé), l'apprendre reste également un moyen d'intégration.

La lettre de motivation

Bien que la lettre de motivation soit de moins en moins demandée par les recruteurs, vous devrez tout de même montrer votre motivation à votre futur recruteur pour le poste sur lequel vous vous positionnez.

Si une lettre de motivation est demandée, vous devrez impérativement en rédiger une.

Les points forts de votre lettre de motivation doivent être les suivants :

- votre présentation ;
- vos points communs entre votre expérience et le poste ;
- l'intérêt pour l'entreprise de vous recruter ;
- vos motivations et votre disponibilité.

Si vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec votre conseiller Pôle emploi qui pourra vous prescrire un atelier « Travailler sa lettre de motivation ».

SI AUCUNE LETTRE DE MOTIVATION N'EST DEMANDÉE :

Vous ne devez pas envoyer votre CV tel quel sans faire valoir votre intérêt sur le poste.

La lettre de motivation peut être remplacée par un mail de motivation.

L'objectif sera d'accompagner votre CV en montrant l'intérêt pour le poste, sans avoir un détail aussi important que dans une lettre de motivation.

Dans les deux cas, évitez les fautes et n'oubliez pas les formules de politesse !

VOTRE CV ET VOTRE LETTRE DE MOTIVATION SONT PRÊTS ? QUELQUES DERNIÈRES VÉRIFICATIONS :

« **Google-isez** » votre nom.



Vous devez vérifier quels seront les premiers résultats qu'un recruteur pourra trouver sur vous en tapant votre nom et prénom sur un moteur de recherche.

Si vos réseaux sociaux privés apparaissent (Facebook, Instagram, etc.), pensez à verrouiller votre contenu !

Pensez à vérifier également votre répondeur téléphonique !

Ce dernier pourra être le premier contact de votre futur recruteur. Ayez un répondeur simple et sobre, évitez les répondeurs humoristiques pendant votre période de recherche d'emploi.

Préparez-vous à des pré-entretiens téléphoniques.

Avant de vous convoquer, un recruteur pourra vous appeler à n'importe quel moment, notamment pour tester votre niveau de langue de manière spontanée. Soyez prêt !